

CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

SEANCE DU 16 FEVRIER 2017

01 – Chapelle du Cheylard – Marché Lot Vitraux

Vu la délibération n°01 du 05/11/2015 attribuant le marché de Restauration de la Chapelle du Cheylard aux différentes entreprises et notamment à l'entreprise « Atelier du Vitrail du Périgord » pour le lot n°5 – Vitraux,
Vu la délibération n°04 du 10 Novembre 2016 résiliant le marché avec cette entreprise suite à son placement en liquidation judiciaire,

Mr le Maire explique au conseil que la seconde entreprise qui avait soumissionné au marché a donné son accord pour la réalisation des travaux. Il demande au conseil l'autorisation de signer ce nouveau marché pour le lot « Vitraux » avec l'EURL Vitraux Dupuy pour un montant HT pour les 3 tranches de 5540 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer ce marché ainsi que l'ensemble des documents s'y afférent.

02 – Lotissement Les Champs – Le Riaud – Reprise voirie

L'association syndicale regroupant les propriétaires des lotissements Les Champs et Le Riaud se sont réunis en Assemblée Générale le 06/12/2016 et demande à la commune la reprise de la voirie des 2 lotissements ainsi que la bâche incendie et la réserve d'eaux pluviales.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal EMET un avis favorable à la majorité pour la reprise de la voirie et de la bâche à incendie uniquement. La réserve d'eaux pluviales restera la propriété et à la charge pour l'entretien de l'association syndicale.

03 – Echange parcelle AN 133 / Partie du garage AN 131 – Le Bourg

Vu la délibération n°03 du 08 Septembre 2016 actant l'échange de la parcelle AN 133 appartenant à Mme Amblard contre une partie du garage sis sur la parcelle AN 131, propriété de la commune,

Mr le Maire propose au conseil de fixer la valeur du morceau de garage, soit 27 m², à 2000€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE la valeur de ce bien échangeable à 2000€.

04 – Personnel – Renouvellement contrat CUI

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée que le contrat d'accompagnement pour l'emploi de l'agent affecté à l'entretien des locaux, l'aide à la cantine et la surveillance des enfants arrive à échéance le 31 mars 2017.

Le conseil municipal, après délibération, AUTORISE à la majorité Monsieur le Maire à entreprendre les démarches pour renouveler le contrat de cet agent et à signer tous les documents afférents à ce renouvellement.

QUESTIONS DIVERSES

- Pratiques de désherbage : Etudes des 4 devis reçus. Le Conseil municipal souhaite que le Maire rencontre l'entreprise qui a proposé le devis le mois disant afin d'obtenir du détail au niveau de sa prestation. Validation à la majorité
- Demandes d'installation pour les Marchés du mercredi : Mille et une créations et Mme Lacoste validées
- Zone d'activités : suite au transfert de compétence à la CC Pays de Fénelon, une réunion est en cours d'organisation avec les différents services de l'Etat compétents afin de clarifier la répartition administrative et financière de la future gestion de la zone.
- Rénovation du garage chaminade à côté des écoles pour y faire un local de stockage pour la cantine : demande de devis à faire pour la restauration de la toiture, des portes en bois et la mise en place de béton au sol et de crépis sur les murs intérieurs - Validation à l'unanimité
- Pré des Combes à aménager pour faire un parking durant les beaux jours : Devis à faire pour le terrassement de l'entrée et la sortie, mise en place d'une barrière pour gérer les jours d'ouverture,

sécurisation du ruisseau par la mise en place d'arbustes et élargissement du passage au-dessus du ruisseau pour les piétons. Validation à la majorité

- Route de la Petite Cassagne : des riverains se ont plaints car beaucoup de véhicules coupent le virage en descendant de la Petite Cassagne ou en y montant en passant par l'aire de stockage de matériaux. Proposition est faite d'y installer des blocs de pierre tous les 1.50m afin d'obliger les véhicules à suivre le tracé de la route. Validation à l'unanimité
- Ecole des sciences de Jayac, lecture du mail du président de la CCPF à propos de la non-participation de l'école de Saint Geniès à l'école des sciences de Jayac. A soumettre au prochain conseil d'école.
- Restauration collective bio : Journées nationales organisées à Marsaneix les 29 et 30 Juin 2017. Voir avec la cantinière si elle souhaite y participer.
- Décision à venir sur le personnel suite à la fin du contrat d'un des agents techniques.
- Problème de divagation de chiens autour de La Petite Cassagne : le Maire va prendre les dispositions nécessaires et avertir le propriétaire.

Prochaines réunions du Conseil :

- le Jeudi 09 Mars 2017 à 20h15 (vote Compte Administratif, affectation des résultats et orientations investissement 2017)
- le Jeudi 06 Avril 2017 à 18h30 : Vote du budget 2017